



MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

Patrimoine mondial de l'UNESCO

JOURNALIER SAISONNIER AUX TRAVAUX PUBLICS – (EMPLOI ÉTUDIANT)

L'Île d'Anticosti est un lieu de rêve pour les amants de la nature. Elle est située au cœur du golfe St-Laurent entre les côtes de la Gaspésie et de la Côte-Nord. Majestueuse avec ses merveilleux paysages, ses lacs et ses grands espaces à découvrir, l'île d'Anticosti est un havre de paix pour tous ceux qui rêvent de vivre au rythme de la nature.

DESCRIPTION DU POSTE

Les principales tâches du journalier saisonnier aux travaux publics sont les suivantes :

- Entretien des espaces verts et des parcs;
- Entretien et installation du mobilier public;
- Assurer l'entretien ménager des bâtiments municipaux;
- Accomplir et collaborer à toutes autres tâches reliées à sa fonction ou demandées par son supérieur immédiat (toutes tâches connexes);

EXIGENCES, QUALIFICATIONS ET HABILITÉS REQUISES

- Autonomie, débrouillardise, rigueur, souci du détail et du travail bien fait;
- Être responsable et respecter les normes de santé et sécurité et les protocoles établis;
- Capacité à travailler en équipe;
- Bonne santé physique;
- Capable de soulever des charges;
- Permis de conduire valide;
- Puisque ce poste est rendu possible grâce au financement d'Emploi Été Canada, le candidat doit être âgé entre 15 et 30 ans.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste étudiant saisonnier de 36 heures par semaine (sur 5 jours);
- Échelle salariale entre 19.44\$ et 24.28\$ de l'heure;
- Début de l'emploi : dès que possible pour une période de 6 à 12 semaines

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à l'attention de M. Mathieu Gravel, directeur général **avant le mercredi 22 mai 2024 à 16h** par courriel : directiongenerale@ile-anticosti.org

Seuls les candidats retenus recevront un accusé de réception. Prendre note que le genre masculin a été employé pour alléger le texte. La Municipalité de L'Île-d'Anticosti souscrit au programme d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.